

Association Bretonne pour la Pêche à la mouche (ABPM)
Siège social : ABPM - 6 rue Paul Ihuel – 56240 Plouay



Sortie au lac du Drennec (Finistère)
Le dimanche 28 septembre 2014

Programme (à la carte) :

Accueil à partir de 9h00, dans la salle d'exposition (1^{er} étage Maison de la Rivière) – retrait des cartes journalières – café, gâteaux (bretons).

Le matin, en plus de pêcher le lac du Drennec, vous aurez aussi la liberté de choisir :

- **La visite de l'exposition (sur le site) d'Erril Laugier, maître-pastelliste (et moucheur). A cette occasion, l'ABPM remercie son ami Erril et Patricia d'avoir accepté de prolonger la durée de cette remarquable exposition. Erril a aussi illustré Rivières d'Armorique.**
- **Autour de la Maison de la Rivière, la visite du sentier de randonnée, le long de l'Elorn, accessible aux personnes en situation de handicap, avec postes de pêche et parcours sportif à la mouche.**

Le pot et les amuse-gueules seront servis à 12h30 au Drennec sur l'aire de pique-nique, sous les pins, entre le parcours-mouche du lac et le parking. Si la météo est défavorable, nous nous replierons dans la salle pédagogique à la Maison de la Rivière.

- **L'après-midi : pêche, avec aussi la possibilité de visiter la Maison du lac située au pied du barrage du Drennec, ouverte exceptionnellement ce dimanche, de 14 à 18h par la Maison de la Rivière. Cette visite sera commentée par Anthony.**

Bon dimanche et merci d'avoir répondu si nombreux.

L'ABPM

Vous pouvez encore vous inscrire :

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Code Postal..... Ville.....

Afin de pouvoir faire bénéficier, si besoin, d'une carte de pêche pour cette journée, veuillez nous préciser vos droits (cocher la case correspondante).

- *Je dispose d'une carte de l'AAPPMA de l'Elorn ou d'une carte Grands Lacs intérieurs ;*

- *Je dispose d'une carte d'une autre AAPPMA et du timbre piscicole 2014. Je souhaite une carte journalière (offerte par l'ABPM) fournie sur place, sur présentation de ma carte de pêche.*

Ce bon est à adresser (avant le 20 septembre 2014) à : Paul Troël – 138 route de Toul ar Hoat – 29470 Loperhet – 0298070292 – paul.troel@wanadoo.fr

Pêche du lac du Drenec

Réglementation : la limitation des captures est de 4 poissons arcs-en-ciel / jour.

La taille minimale est de 30 cm sur le lac.

Nous serons dans la période d'allongement des trois semaines au-delà de la fermeture, seules les truites arcs-en-ciel pourront être conservées. La truite fario est *no-kill* (" sans tuer" en français).

Préconisation: ardillon écrasé pour les "puristes".

Attention aux berges lors de la pratique du wading, certaines sont très abruptes. Ne pas vous aventurer sans savoir où vous mettez vos bottes. Le float-tube est interdit.

Permis : Il vous faut être adhérent d'une APPMA et avoir acquitté la taxe piscicole et être muni :

- soit de la carte hebdo (pêcheurs sans permis 30 €, pêcheurs déjà titulaires d'une CPMA 18 €) pour ceux qui veulent prolonger le plaisir de la pêche.

- soit de la carte grand lac intérieur qui permet aux pêcheurs de pratiquer sur le lac St Michel et le lac du Drenec année 30 €.

- soit de la carte journalière 7 € (si besoin, cette carte journalière vous sera offerte par l'ABPM).

Matériel préconisé : canne 10 pieds Soie WF 5-7

Bas de ligne plongeant lent, 16-20^{100e} (attention, à la casse, elles ont été nombreuses cette année)

Mouches : streamers bille orange, bille verte et peau de lapin noire assez courte, *Montana*, *Black Pennel*, *Connemara Black*, *Pallareta*, mouches à tendance noire, *Duck Fly*, nymphe oreille de lièvre, *Pheasant Tail*, sedge roux. Il faudra s'adapter selon le climat du moment.

Infos pratiques : l'accueil se fera, à partir de 9 h, à la Maison de la Rivière (bourg de Sizun), seul lieu de retrait de la carte journalière pour ceux qui en auront fait la demande.

Nicolas Kermarrec, guide de pêche de la Maison de la Rivière, accompagnera ceux qui le souhaiteront.

Chacun apporte son casse-croûte du midi.

Pour d'autres renseignements concernant le Drenec, vous pouvez consulter le site de l'AAPPMA de l'Elorn : <http://www.elorn-aappma.com>

Contacts : Paul Troël (coordonnées page précédente) ou Roland Coat : email : coatfamily@sfr.fr - téléphone portable : laisser un message pour rappel en soirée au 06 88 10 16 85.



Les sites :

Maison de la Rivière

Moulin du Vergraon

29450 Sizun

A proximité du bourg, au bord de l'Elorn. Accès fléché dans le bourg de Sizun (sortie vers Landivisiau) ou sur la déviation ouest

Situation du lac du Drenec (110 ha) : entre les bourgs de Sizun (à 4 km) et Commana dans le Nord-Finistère, au sud de la RN 12 (Morlaix – Landivisiau)